

# *LIVRET D'ACCUEIL*

## *Stagiaires*

Version du 1<sup>er</sup> septembre 2020

## Sommaire

1. Le Centre.....	3
Présentation du centre .....	3
L'équipe.....	3
2. Vie pratique .....	4
L'accès au centre.....	4
Moyens logistiques.....	5
3. Votre formation au sein de CQPS.....	5
Les horaires .....	5
Votre responsable de stage .....	6
4. Vos droits et vos devoirs .....	6
5. Les règles de sécurité.....	6
6. Charte sanitaire lié à la Covid-19.....	7

## 1. Le Centre

### Présentation du centre

Le centre de formation CQPS (Centre de Qualification à la Prévention et à la Sécurité) est situé dans la zone du Palays, proche de Labège, d'accès facile et rapide par la rocade et desservit par bus.



Depuis octobre 2005, le centre de formation est devenu au fil des années, un partenaire incontournable des Entreprises de Sécurité et des Institutions Nationales pour la formation de leurs collaborateurs.

Nos clients partenaires, les entreprises, nous informent de leurs besoins sur le terrain en fonction de la législation, de l'évolution de l'insécurité et de la sécurité dans leur région. Cette intelligence du terrain, nous permet ainsi d'adapter nos formations et de former des stagiaires dans la réalité.

### L'équipe

Directrice Générale : Sybille LECOMTE

Assistante de direction : Bernadette ROQUEBERNOUX

Responsable pédagogique : Yves BERTOLINO

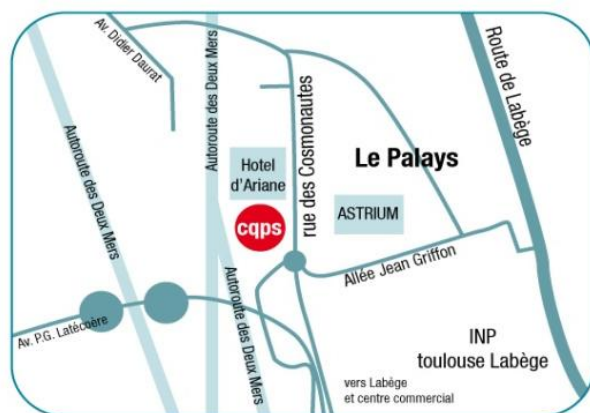
## 2. Vie pratique

### L'accès au centre



**VOITURE :** Direction Montpellier,  
sortie Zone du Palays

**Merci de bien vouloir vous garer sur le parking situé à l'arrière de l'hôtel Ariane.**



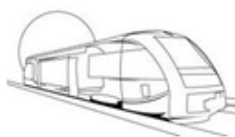
**TRAIN :**

- Gare Matabiau => Métro Ligne B  
=> Bus 79 – Arrêt AFPA ou  
=> Bus 78 – Arrêt COSMONAUTES
- Gare de Labège => Bus 79



**BUS :**

- Ligne 79 – Arrêt AFPA**
- Ligne 78 – Arrêt Cosmonautes**
- Ligne 80 – Arrêt Cosmonautes**



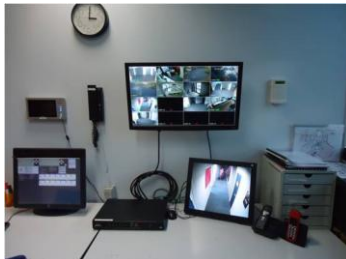
**METRO :**

- Ligne B - Station Ramonville => Bus 79 – Arrêt AFPA**
- Ligne B - Station Paul Sabatier => Bus 78 – Arrêt Cosmonautes**

[www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr)

### Moyens logistiques

Nous disposons de 3 salles de formation, dont une salle équipée d'un PC sécurité et d'une salle jury.



Le centre est équipé de tout le matériel pédagogique imposé par les différents référentiels de formations.

Vos repas peuvent être pris dans les restaurants à proximité du centre ou dans notre salle de pause équipée d'un distributeur de boissons chaudes, d'un distributeur de friandises, d'un frigidaire et d'un micro-onde.

### 3. Votre formation au sein de CQPS

#### Les horaires

Vous intégrez notre centre pour une formation certificative dont la durée variera selon le type de formation.

Les formations se dérouleront du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (ou 17h00 suivant les modules) avec une pause médiane d'1 heure, de 12h00 à 13h00.

En fonction du nombre de groupes présents dans l'établissement, les pauses seront échelonnées.

Toute absence doit être justifiée. Quelle qu'en soit la cause, vous devez en informer le centre de formation et l'organisme/ entreprise qui finance votre formation.

Les référentiels de formation imposent un nombre d'heures de formation. Aussi, notez qu'en fonction des modules et exceptionnellement (cas de force majeure), toutes les heures manquées pourront, dans la mesure du possible, être rattrapées sur un temps convenu entre le formateur et le responsable du centre de formation. Si cela n'est pas réalisable, votre formation pourrait être suspendue.

### *Votre responsable de stage*

Le formateur qui se présentera à vous le premier jour de la formation sera votre responsable de stage, votre référent.

Il sera chargé de vous accueillir, de vous exposer les rôles et fonctions des membres de l'équipe, de vous expliquer les règles de vie au sein de CQPS et de vous présenter le déroulement de votre formation.

Dans le cas de formations longues, le nombre de formateurs dispensant l'enseignement sera varié, ceci afin de vous faire profiter de plusieurs méthodes d'enseignements et de vous faire bénéficier de leurs compétences et expériences en adéquation avec les différents modules.

Votre formateur référent sera chargé de vous guider et de veiller à votre bonne intégration dans le centre et dans le groupe.

#### **4. Vos droits et vos devoirs**

- Vous devez prendre connaissance du règlement intérieur (affiché et détaillé par votre formateur) et vous y conformer.
- Vous êtes tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement)
- Vous vous devez de respecter les règles d'hygiène et de civilité.
- Étant acteur de votre formation, la richesse de celle-ci dépendra de votre dynamisme propre et de votre implication personnelle.

#### **5. Les règles de sécurité**

Il vous incombe de prendre soin de votre sécurité personnelle et de celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur dans l'établissement.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré au responsable du centre ou à son représentant.

Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichées dans les locaux de manière à être connues de tous.



## 6. Charte sanitaire lié à la Covid-19.

Votre formateur vous détaillera la charte sanitaire de reprise d'activité liée à la crise sanitaire actuelle.

Les points essentiels :



**Bonne formation !**